

## Un CGPI membre de la CNCPL



Jean-Pierre Corbel

**R**ENAUD Dutreil, ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales, vient de nommer Jean-Pierre Corbel membre de la *Commission nationale de concertation des professions libérales (CNCPL)* pour trois ans. Cette instance consultative a été créée en 2003 par le même ministre afin d'examiner les problématiques des professionnels libéraux et de formuler des propositions au gouvernement. Jean-Pierre Corbel est délégué régional de la *Chambre des indépendants du patrimoine Ile-de-France*, directeur de la société *Corbel & Associés* et chargé d'enseignement à l'*Université Paris IX Dauphine*.